

Le Texte des Encyclopédistes et le lecteur en classe de langue

TELMA MARTINS BOUDOU e
MARIA E. DE SÁ C. PINHEIRO - UFES

En nous inspirant des concepts linguistiques appliqués au texte littéraire, nous nous sommes fixées une démarche analytique à partir de textes d'auteurs du XVIIIe. siècle - Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau - , ayant pour but de faire apprécier le mouvement argumentatif de ces textes.

Pour cela, nous essayons de faire repérer la technique énonciative adoptée de même que les connecteurs argumentatifs responsables de l'effet produit chez le lecteur.

Il faut tout d'abord dire que notre travail n'a d'autre but que celui de montrer le résultat d'une expérience, encore en cours, auprès des étudiants du Cours de Lettres, dont la situation est très spéciale, le français n'étant offert que comme langue optionnelle, réduit à quatre semestres, le dernier réservé à l'étude de la littérature française. À ne pas perdre de vue que cette expérience doit s'en tenir aux exigences d'un cours adressé à des étudiants de quatrième semestre, autrement dit, à des élèves dont la maîtrise de la langue reste encore imparfaite, mais dont la compétence de lecture est déjà développée.

En ce qui concerne les textes choisis, il faut en souligner l'opportunité, puisqu'ils portent tous sur les problèmes de leur siècle, c'est-à-dire, la torture, l'inégalité, l'esclavage, thèmes dont l'actualité se fait encore sentir de nos jours et en France et à l'étranger.

Outre l'actualité de ces textes, dont on peut bien se servir pour susciter l'intérêt de l'étudiant, leur organisation discursive permet de travailler sur des stratégies argumentatives, surtout l'ironie, procédé qui donne à la critique toute son efficacité. D'autre part, mettre l'étudiant face à l'ironie c'est l'inciter à une lecture analytique, c'est-à-dire, le rendre sensible aux multiples voix qui s'affrontent dans le texte, le rendre capable de saisir le non-dit à partir du dit.

La démarche adoptée consiste dans la présentation des textes choisis, chacun d'eux suivi de questions servant à aider l'étudiant à "entrer" dans le texte, tout en attirant son attention sur l'organisation discursive et les stratégies argumentatives utilisées par les auteurs. Après les questions - qui ne sont, en fait, que des suggestions d'approche, pouvant être remaniées en fonction de l'horizon d'attente de l'étudiant/lecteur - nous aboutissons à une mise au point issue des discussions et des réflexions à propos des textes en question.

TEXTE 1: MONTESQUIEU. L'Esprit des lois.

Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais:

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête; et ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'idée que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir. (...)

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, était d'une si grande conséquence, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez des nations policées, est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes; parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains: car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié?

MONTESQUIEU. L'Esprit des Lois

1. Soyez attentif à l'organisation discursive du texte et dites s'il s'agit:

- d'un texte narratif
- d'un texte descriptif
- d'un texte argumentatif

2. Il y a des marques qui dénoncent ce type de texte. Citez-en les plus significatives

- a) _____
- b) _____
- c) _____
- d) _____
- e) _____
- f) _____

3. Identifiez les formules que annulent ou atténuent la responsabilité du sujet-locuteur:

4. L'argument historique se base sur une supériorité des peuples européens. Montrez le procédé utilisé pour ne pas réemployer le mot peuples à propos de l'Amérique et à plus forte raison de l'Afrique.

5. À qui se rapporte l'expression "ceux dont il s'agit" (ligne 9)? Que pensez-vous de ce procédé?

6. Les justifications avancées en faveur de l'esclavage sont attaquables:

- au niveau de l'énonciation : _____

- au niveau de l'argumentation : _____

7. Montrez par quelles expressions la description de la race noire devient très discriminatoire:

8. L'argument religieux introduit un antagonisme entre Dieu et les noirs. Accepter ce raisonnement c'est _____

9. L'argument philosophique justifie l'attitude des européens par celles des égyptiens. Cette justification est-elle logique? Pourquoi ?

10. À partir de quoi

a) on refuse aux noirs d'avoir du bon sens? _____

b) on accorde aux blancs le status d'homme civilisé?

Dans cette confrontation qu'est-ce qui peut être discutabile ? _____

11. Les deux derniers paragraphes s'acheminent vers les conclusions suivantes :

1. _____
2. _____

12. En ce qui concerne la conclusion,

a) indiquez la locution qui établit un lien causal et montrez l'habileté de l'auteur par rapport à l'explication avancée :

b) examinez la position du car et considérez pourquoi l'interrogation qui s'ensuit perd de sa force argumentative :

13. Vous êtes maintenant capable d'apprécier l'art de Montesquieu. Quelle stratégie met-il en place pour arriver à son intention?

MONTESQUIEU. Esprit des lois

Il s'agit d'un texte argumentatif qui a detenu notre attention à cause de sa technique énonciative: le je qui commence le texte et qui introduit l'argumentation - "Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais"- c'est le résultat d'une stratégie langagière où vont opérer deux instances d'énonciation. Une qui s'expose et qui tient un raisonnement ayant

pour but de justifier l'esclavage et une autre qui à un niveau différent ("sans s'exprimer par des mots précis") détruit cette dernière pour attaquer sévèrement l'esclavage. Ces deux instances sont à la base même de la technique argumentative du texte. La première instance va offrir au niveau de l'énonciation une position assez fragile, parce que les formules employées, assertives, mettent en scène un comportement d'évidence et de conviction qui exclue toute contestation: "ils ont dû", "ceux dont il s'agit", "il est presque impossible", "une preuve que (...) c'est", "il est impossible que"; fermant l'énonciation, ces formules la rendent plutôt attaquable. D'autre part, n'existant que dans l'introduction, le je se fera remplacer par le on et par le nous, atténuant ainsi la responsabilité de l'énonciateur en ce qui concerne les justifications avancées. Cette stratégie permet au sujet énonçant de ne pas s'impliquer tout seul par rapport à l'argumentation: le destinataire se trouve être pris dans la situation peu commode où il est poussé à affirmer des arguments absurdes. Cela s'explique par le fait que toute l'argumentation repose sur un maniement correct et habile des structures langagières employées à cet effet: c'est ainsi que les deux premiers arguments peuvent passer dans une première lecture pour vrais et pour logiques. Mais à partir du troisième argument le lecteur s'aperçoit vite que l'argumentation ne s'impose pas malgré l'enchaînement logique des éléments linguistiques: ne citons que les exemples les plus frappants - "le sucre serait trop cher si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves"; "... et ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre"; "Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes; parce que si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens"; "De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains: car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié?", la phrase s'achevant sur une interrogation. Sur l'ordre logique des mots vient se greffer l'illogisme du raisonnement. L'emploi juste des connecteurs ne fait qu'accentuer le caractère contradictoire et absurde d'une argumentation qui met le destinataire ou devant une impasse (lignes 24-27) -1) les esclaves ne sont pas des hommes et vous êtes chrétiens; 2) les esclaves sont des hommes et vous n'êtes pas chrétiens-, celle de la mise en question du comportement chrétien, ou devant une conclusion appuyée sur la force argumentative d'un car le conduisant à accepter la réaction lâche des princes face à l'injustice. C'est à ces niveaux qu'intervient l'autre instance énonciative. C'est elle qui fait éclater la première instance, la situant sur le plan hypothétique où elle a été bâtie ("Si j'avais... je dirais"). L'énoncé qui a suivi les deux points est censé ne pas exister, mais, puisque l'hypothèse le légitime, le discours de cet autre énonciateur s'associant à celui du destinataire (lecteur?) va contre-argumenter les huit arguments posés et construire une argumentation contre l'esclavage.

TEXTE 2: VOLTAIRE. Dialogues philosophiques.

Destouches: Et votre jurisprudence, est-elle aussi parfaite que tout le reste de votre administration?

Croutef: Elle est bien supérieure; nous n'avons point de lois, mais nous avons cinq ou six mille volumes sur les lois. Nous nous conduisons d'ordinaire par des coutumes, car on sait qu'une coutume, ayant été établie au hasard, est toujours ce qu'il y a de plus sage. Et de plus, chaque coutume ayant nécessairement changé dans chaque province comme les habillements et les coiffures, les juges peuvent choisir à leur gré l'usage qui était en vogue il y a quatre siècles, ou celui qui régnait l'année passée; c'est une variété de législation que nos voisins ne cessent d'admirer; c'est une fortune assurée pour les praticiens, une ressource pour tous les plaideurs de mauvaise foi, et un agrément infini pour les juges, qui peuvent, en sûreté de conscience, décider les causes sans les entendre.

Destouches: Mais, pour le criminel, vous avez du moins des lois constantes?

Croutef: Dieu nous en préserve ! Nous pouvons condamner au bannissement, aux galères, à la potence, ou renvoyer hors de cour, selon que la fantaisie nous en prend. Nous nous plaignons quelquefois du pouvoir arbitraire de monsieur barcalon; mais nous voulons que tous nos jugements soient arbitraires. (...).

Destouches: Dites-moi, je vous prie, par quels degrés on parvient dans Siam à la magistrature.

Croutef: Par de l'argent comptant. Vous sentez qu'il serait impossible de bien juger si on n'avait pas trente ou quarante mille pièces d'argent tous prêts. En vain on saurait par coeur toutes les coutumes, en vain on aurait plaidé cinq cents causes avec succès, en vain on aurait un esprit rempli de justesse et un coeur plein de justice; on ne peut parvenir à aucune magistrature sans argent.

VOLTAIRE. André Destouches à Siam

1. Regardez l'organisation discursive du texte. Sous quelle forme se présente ce texte?

2. a) Le discours de Destouches est centré sur le destinataire.

Montrez-le:

a) _____

b) _____

c) _____

d) _____

b) Ce discours est marqué par des expressions ironiques :

3. Le recours à l'ironie a une fonction. Laquelle?

4. En ce qui concerne le discours de Croutef, montrez:

a) qu'il est centré sur l'énonciateur:

1) _____

2) _____

3) _____

4) _____

5) _____

6) _____

b) qu'il porte la manière dont l'énonciateur se situe par rapport à ce qu'il dit :

5. Dans les lignes 4,5,6, et dans les lignes 24-28, le lecteur est mené à refuter l'argumentation de Croutef. Indiquez le mot clé qui rend possible cette stratégie: _____

6. Dans les lignes 7,8 le sujet énonciateur essaie de justifier son énonciation, en faisant appel à la complicité du destinataire. De quel(s) élément(s) linguistique(s) se sert-il?

7. a) Voyez-vous un rapport entre ce que Croutef vient de dire et la question suivante?

b) En posant cette question Destouches a une intention. Laquelle?

8. La réponse de Croutef allant dans le sens contraire de la formulation de Destouches rentre en réalité dans l'intention de celui-ci. Il dénonce _____

9. Que pensez-vous du glissement du nous au on dans le discours de Croutef?

10. Expliquez en quoi consiste la conclusion et les éléments linguistiques qui la préparent.

VOLTAIRE. André Destouches à Siam

Il s'agit d'un texte argumentatif dont l'organisation repose sur le procédé du dialogue. L'auteur met en scène deux interlocuteurs, Destouches, un musicien français, et Croutef, un fonctionnaire siamois.

Le premier locuteur, Destouches, pose à Croutef des questions concernant la justice à Siam, qui, on s'en doute bien, n'est que la France, suivant la formule du dépaysement, déjà connue à l'époque et dont Montesquieu a bien su tirer profit. Dans le texte, c'est Destouches qui fait parler l'autre. Il lance et relance le dialogue; on le dirait chargé d'une fonction, celle d'orienter le discours de l'autre, de manière à lui faire dire ce qu'il veut entendre. Son discours est axé sur le destinataire - "votre jurisprudence", "votre administration", "vous avez...", "dites-moi, je vous en prie" - et fortement marqué d'expressions ironiques.

Si, à partir des indices textuelles telles que "aussi parfait" (ligne 2), le lecteur interprète le discours de Destouches comme ironique, il en est tout autrement pour Croutef, son interlocuteur, qui le prend au sérieux, d'où sa réponse: "Elle est bien supérieure..." (ligne 4).

Ce deuxième locuteur, Croutef, c'est le nai, rôle qui va permettre à l'énonciateur de faire passer son regard critique sur la France. Si l'argumentation de Croutef est bien construite au niveau de l'agencement

syntactique, elle perd toute validité du point de vue de la logique. C'est de cette fissure que l'énonciateur tire profit pour faire apparaître progressivement ses positions.

Le discours de Croutef, catégorique, explicite, ne construit en fait qu'un autre discours, sous-jacent, implicite, ironique, de l'énonciateur, celui-ci coïncidant avec le discours de Destouches. En effet, ce premier interlocuteur, en jouant sur l'explicite du discours de Croutef, fait dire à celui-ci des vérités qui viennent servir à ses intentions, par conséquent à celles de l'énonciateur: dénoncer les failles de la justice française, qui n'a pas de lois, qui se fonde sur des coutumes "établies au hasard", adaptées aux circonstances, à la "fantaisie" des juges, à la "mauvaise foi" des plaideurs. Le lecteur de l'époque s'y joint à cette critique ("c'est une variété de législation que nos voisins ne cessent d'admirer" (lignes 13-4)).

Le lecteur de l'époque, et même celui d'aujourd'hui, présent dans le discours de Croutef à travers les deictiques ("nous n'avons", "nous avons", "nous nous conduisons", "nos voisins", "nous pouvons", "nos jugements"), se rend tout aussi naïf, mais, en ce faisant, il va adhérer à la critique de l'énonciateur. C'est ainsi que dans la dernière réplique de Croutef, la voix du lecteur se laisse entendre, puisqu'il ne s'agit plus du nous, mais d'un vous et d'un on.

TEXTE 3: DIDEROT. Le Neveu de Rameau

De l'or, de l'or. L'or est tout; et le reste, sans or, n'est rien. Aussi, au lieu de lui farcir la tête de belles maximes qu'il faudrait qu'il oubliât sous peine de n'être qu'un gueux, lorsque je possède un louis, ce qui ne m'arrive pas souvent, je me plante devant lui. Je tire le louis de ma poche. Je le lui montre avec admiration. J'élève les yeux au ciel. Je baise le louis devant lui. Et pour lui faire entendre mieux encore l'importance de la pièce sacrée, je lui bégaye de la voix: je lui désigne du doigt tout ce qu'on peut acquérir, un beau fourreau, un beau toquet, un bon biscuit. Ensuite je mets le louis dans ma poche. Je me promène avec fierté; je relève la basque de ma veste; je frappe de la main sur mon gousset, et c'est ainsi que je lui fais concevoir que c'est du louis qui est là, que naît l'assurance qu'il me voit. (...)

Je veux que mon fils soit heureux; ou ce qui revient au même honoré, riche et puissant. Je connais un peu les voies les plus faciles d'arriver à ce but; je les lui enseignerai de bonne heure. Si vous me blâmerez, vous autres sages, la multitude et le succès m'absoudront. Il aura de l'or; c'est moi qui vous le dis. S'il en a beaucoup, rien ne lui manquera, pas même votre estime et votre respect.

DIDEROT. Le Neveu de Rameau.

1. Qui parle dans ce texte ? A qui s'adresse-t-on?

2. Le sujet qui parle a une intention. Laquelle?

3. Dans la première partie que raconte-t-il?

Quel rapport il y a entre le sujet énonciateur et
"LUI"? De qui il s'agit?

4. D'après vous, ce sujet énonciateur, qui peut-il être?

Justifiez par des exemples.

5. Quelle idée il essaie de faire passer? Et à qui précisément? Comment
procède-t-il?

6. Dans la deuxième partie, il exprime un souhait.

Lequel? Que fera-t-il pour que cela se réalise?

7. À la fin du texte, dans les lignes 21-26. un antagonisme est exprimé.
En quoi consiste-t-il?

DIDEROT. Le Neveu de Rameau

Il s'agit d'un texte qui relève du discours vu la fréquence des deictiques je/me/lui/vous/votre en liaison avec des deictiques spatiaux.

Le je énonciateur n'est en fait que le Lui personnage (le neveu de Rameau) qui fait face à un autre personnage, le Moi (le philosophe) du roman Le Neveu de Rameau, de Diderot.

Dans le texte, lui prend la parole et ce faisant devient le je prenant en charge son acte énonciatif. Il est question d'un discours direct, discours qui avantage la position de l'instance énonciative: un je qui raconte lui-même, sans faire passer par d'autres voix, comment il mime à son fils le pouvoir de l'or. Cette prise de pouvoir langagière réduit l'autre à celui qui écoute (il s'agit du vous qui apparaît dans le texte) et qui se voit en face de la vérité du sujet énonciateur. Le je contraint le vous (qui se trouve être le Moi dans l'oeuvre) à reconnaître la légitimité de son raisonnement. Il se trouve donc que l'acte de parole émis par le je est un exercice où s'exerce un cheminement contraignant sur le sujet destinataire - vous. Dans l'oeuvre, Lui et Moi représentent les deux faces de l'auteur (le marginal et le philosophe) qui s'affrontent et engagent une discussion. Cette mise en scène du Lui et du Moi met en place une stratégie langagière qui consiste à faire jouer au Lui et au Moi alternativement les rôles du Je et du Tu, comportement qui explicite au moyen du langage le conflit mené au niveau du Jec (de l'auteur/lecteur). Ce je locuteur, qui s'avère être le Lui de l'oeuvre, soumet son discours au Moi (de l'oeuvre), soit au vous qui écoute dans le texte. Ce mouvement, où les deux protagonistes, tout en échangeant leurs propos, se voient assignés les rôles du je ou du vous, pourrait être formulé par le schéma suivant:

Dans le texte, le lui - je tient un discours qui connaît les règles du jeu pour se procurer de l'argent et réussir en société. Par ce discours il se fait allié de la société; il a la conscience de la corruption liée à l'idée de réussite sociale. De ce fait il fait valoir son discours: "C'est moi qui vous le dis" (ligne 23). Le moi - vous écoute, figure pouvant être associée à la figure du lecteur. Il se laisse entrevoir par le regard évaluateur de l'autre. Honnêteté - "si vous me blâmez" -, sagesse et bon sens - "vous autres sages" -, contradiction - "votre estime et votre respect".

TEXTE 4: ROUSSEAU. Discours sur l'origine de l'inégalité
parmi les hommes.

Je conçois, dans l'espèce humaine, deux sortes d'inégalités: l'une, que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps et des qualités de l'esprit ou de l'âme; l'autre, qu'on peut appeler inégalité morale ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établie, ou du moins autorisée par le consentement des hommes. Celle-ci consiste dans les différents privilèges dont quelques-uns jouissent au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux, ou même de s'en faire obéir.

On ne peut pas demander quelle est la source de l'inégalité naturelle, parce que la réponse se trouverait énoncée dans la simple définition du mot. On peut encore moins chercher s'il n'y aurait point quelque liaison essentielle entre les deux inégalités; car ce serait demander en d'autres termes, si ceux qui commandent valent nécessairement mieux que ceux qui obéissent, et si la force du corps ou de l'esprit, la sagesse ou la vertu, se trouvent dans les mêmes individus, en proportion de la puissance ou de la richesse: question peut-être bonne à agiter entre des esclaves entendus de leurs maîtres, mais qui ne convient pas à des hommes raisonnables et libres, qui cherchent la vérité.

ROUSEAU: *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes.*

1. Justifiez par des exemples de quel type de texte il s'agit:

2. Le je se fait subtilement remplacer par le on à travers le texte. Montrez-le et essayez de justifier l'emploi de ce procédé.

3. Dans la première partie.

a) on définit deux sortes d'inégalité:

1) _____

2) _____

b) on donne à chacune une explication:

1) _____

2) _____

4. D'après ces explications, laquelle de ces deux inégalités paraît la plus condamnable? Pourquoi?

5. Citez les expressions qui soulignent l'aspect détestable de cette inégalité:

6. Dans la deuxième partie, deux questions suscitées par ces définitions sont réfutées. Citez les formules qui les introduisent:

1) _____

2) _____

7. La deuxième réfutation repose sur une justification qui s'enchaîne sur deux interrogations:

a) _____

b) _____

8. En quoi consiste la conclusion?

ROUSSEAU. Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes

Il s'agit d'un texte argumentatif, comme les autres que nous avons examinés, mais celui-ci présente une technique énonciative différente de celle employée dans les textes précédents. En effet, en ce qui concerne l'instance énonciative, il est à remarquer qu'elle est dépouillée de stratégies responsables d'une mise en scène langagière basée sur l'ironie. Ici, il s'agit d'un rapport transparent entre énonciateur et locuteur,

celui-ci porte-parole de l'énonciateur avec lequel il entretient un rapport symétrique (au contraire des autres textes où l'énonciateur joue sur l'implicite). Soit: Énonciateur = Locuteur - Énoncé.

Le raisonnement concernant la question de l'inégalité entre les hommes s'appuie sur la position de ce sujet énonciateur, figurant au début du texte comme je ("Je conçois", "j'appelle") et ensuite n'apparaissant que sous la forme de on ("l'autre, qu'on peut", plus loin, "on ne peut pas", "on peut encore moins"). Dans le premier cas, la définition et l'explication qui s'ensuivent ("parce-qu'elle"), censées être connues du destinataire, n'offrent pas de contestation; elles sont donc prises en charge par un je. Dans le second cas, il s'agit d'une définition plus grave puisque l'instance énonciative dénonce l'homme de se rendre responsable de cette deuxième inégalité: l'usage du pronom on compose l'image d'un énonciateur aussi mobile que possible: sujet énonciateur, destinataire, celui-ci comprenant depuis l'opinion publique de l'époque jusqu'au lecteur d'aujourd'hui. L'instance énonciative devient collective, impersonnelle, indéfinie, d'autant plus que l'énoncé qui suit ne porte pas de marques énonciatives ("Celle-ci consiste dans les différents privilèges dont quelques-uns jouissent au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux ou même de s'en faire obéir."). La définition prend une visée combative dont le lecteur s'en rend tout aussi complice. Dans la deuxième partie, le on revient ("On ne peut pas demander", "on peut encore moins chercher"). Ici encore, le point de vue qui réfute les deux questions englobe le destinataire. Énonciateur et Destinataire assument la responsabilité du point de vue soutenu. Dans le premier cas, le on est renforcé par le connecteur parce que, usage qui sous-entend que l'explication présentée est censée être connue et admise du destinataire. Dans le second cas, la réfutation, du fait qu'elle devient objet d'une analyse plus objective, va exiger une énonciation proférée en deux parties bien nettes: 1) d'abord une constatation: ces deux inégalités n'offrent pas de liens entre elles (pas la peine de chercher un lien); 2) justification: chercher cette liaison signifierait admettre une hiérarchie entre les hommes, une supériorité politique, morale et intellectuelle des uns sur les autres, basée sur le pouvoir et l'argent. Toute cette justification s'appuie sur le car, en tête de l'énoncé (venu après un point-virgule) qui bâtit la justification sous forme d'interrogation. En ce qui concerne l'emploi de ce connecteur, Dominique Maingueneau affirme: "Cette propriété que possède car de pouvoir légitimer une énonciation lui permet d'enchaîner sur un ordre, une exclamation ou une interrogation..."(MAINGUENEAU.D. Éléments de linguistique pour le texte littéraire. p.152). Car légitime donc une énonciation qui se trouve être celle d'un énonciateur distinct soutenant une position collective. Il s'opère donc une prise en charge par le destinataire (y inclus le lecteur) de cette réfutation, celle-ci se laissant proférer d'elle même, en l'absence d'un sujet locuteur précis : il n'y a plus de je, plus de on. Il y a un effacement du je en faveur d'un on qui disparaît pour faire place à un énonciateur indéfini chargé d'un "point de vue" partagé par tous. Cette stratégie se fait d'autant plus sentir que la réfutation s'ouvre sur une conclusion dont l'énonciation revient à quiconque dénonce l'inégalité, c'est à dire, "des hommes raisonnables et libres, qui cherchent la vérité". La conclusion, élaborée en deux parties, invalide la question posée: dans la première, elle est digne d'être débattue entre esclaves et maîtres; dans

la deuxième partie, introduite par mais, elle n'est pas digne d'un pays libre. Ainsi posée, la conclusion gagne en force argumentative, du fait qu'elle en finit avec le discours sur l'inégalité (explicite) et viabilise un autre discours (implicite), celui sur l'égalité

L'étude de ces textes en salle de classe nous a apporté quelques réflexions concernant l'intérêt de l'étudiant et la manière d'aborder le texte littéraire. Ils se sont montrés attirés par l'aspect critique des textes proposés: une critique qui se fait encore actuelle par les réflexions autour des questions encore ouvertes, telles que l'inégalité, l'esclavage, la puissance et l'argent, la législation. Le choix des textes s'est donc appuyé sur l'actualité des questions posées.

Il s'agit d'une approche qui s'avère intéressante parce que "l'entrée" dans le texte se fait par la compétence thématique éveillée chez les étudiants, et elle s'avère enrichissante du point de vue d'une information qui leur donne en même temps l'occasion d'exercer des réflexions permettant d'établir des comparaisons avec le Brésil.

Cette approche permet également d'amorcer une étude sur la technique argumentative utilisée, c'est-à-dire en passant par la mise en place de l'ironie et par la fonction argumentative des connecteurs. L'attention portée au fonctionnement de ces stratégies conduit l'étudiant à se rendre compte du but que se propose la littérature de cette époque (celui de faire changer les mentalités en faveur de nouvelles idées). En effet, lors de cette pratique de lecture, orientée vers l'observation des effets de sens nés de la position des connecteurs argumentatifs, il n'est pas difficile de comprendre qu'on vise à un changement de comportement chez le lecteur.

Enfin, ces textes, relevant du discours plutôt que du récit, du fait de leur structure de dialogue, peuvent, à ce qu'il nous semble, servir d'exemple à cette réflexion de Dominique Maingueneau sur l'acte de langage:

"Parler, ce n'est pas seulement transmettre des informations décrivant le monde, c'est aussi effectuer des actes soumis à des règles et dont la visée est de modifier la situation, le comportement ou les croyances du destinataire." (MAINGUENEAU, Dominique. **Éléments de linguistique pour le texte littéraire.** p.131)